

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Photographie</b>	
<b>Titre du module</b>	Projets photographiques II	
<b>Code</b>	2CVph22	DCV303244FE18
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 4	
<b>Crédits ECTS</b>	12	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Le module, qui s'articule en trois unités d'enseignement, permet aux étudiant-e-s d'approfondir leur démarche de création personnelle sur des projets d'envergure centrés sur la photographie. Il les confronte également aux divers aspects d'édition, de finalisation et de valorisation de leurs projets.</p> <p><b>a) Essais photographiques:</b> lors de ce second volet, le cours, partant des acquis du semestre précédent, vise à renforcer les démarches personnelles des étudiant-e-s dans le domaine de la photographie du réel. De plus, il doit leur conférer une certaine aisance dans la maîtrise et le choix des critères inhérents à un projet photographique en élargissant leurs champs d'investigation et de réflexion. Enfin, ce cours vise à compléter et renforcer leurs assises techniques et pratiques.</p> <p><b>b) Ciné-photographie II:</b> le cours amène les étudiant-e-s à initier, développer et défendre un projet de séquence cinématographique au sens large.</p> <p><b>c) Accrochages photographiques:</b> le cours vise à renforcer l'autonomie et la polyvalence des étudiant-e-s dans la réalisation de projets exigeants, tant du point de vue des contenus que de la réalisation finale.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p><b>a) Essais photographiques</b> (5 x 8 périodes durant les semaines standard): le second volet de ce cours uniquement pratique amène les étudiant-e-s à parachever les projets photographiques sur lesquels ils/elles ont travaillé lors du semestre précédent. Les étudiant-e-s doivent notamment finaliser la production et la réalisation des prises de vues, puis éditer et valoriser leur travail documentaire sous la forme de leur choix.</p> <p><b>b) Ciné-photographie II</b> (5 x 8 périodes durant les semaines standard): le cours propose aux étudiant-e-s d'expérimenter différents types d'écritures cinématographiques, en les confrontant notamment aux codes et aux langages scénaristiques. Il les amène à appréhender la grammaire cinématographique et à développer leur propre langage.</p> <p><b>c) Accrochages photographiques</b> (5 x 8 périodes durant les semaines standard): ce cours offre aux étudiant-e-s un espace pour développer et/ou finaliser un projet photographique d'envergure. L'orientation thématique est laissée au choix des étudiant-e-s qui développent ce projet de façon complémentaire avec les autres projets semestriels.</p> <p>Le cours porte une attention particulière sur l'adéquation entre la forme et le contenu du projet photographique au sens le plus large (livre, exposition, vidéo, nouveaux médias).</p>
<b>Formes d'évaluation et de validation</b>	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les trois notes attribuées.</p>

<b>Modalités de rattrapage</b>	Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
<b>Enseignants</b>	a) Matthieu Gafsou b) Marco Poloni c) Laurence Bonvin		
<b>Responsable du module</b>	Milo Keller		
<b>Descriptif validé le</b>	13 septembre 2018	<b>Par</b>	Milo Keller